

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin
• Pays de la Loire • Rhône-Alpes ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher •
Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique
• Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire
• Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers Loire Métropole • Blois • Bourges



• Châteauroux • Clermont Communauté • Saumur Loire Développement •
Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Agglomération
de Nevers • Orléans • Saint-Etienne Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand
Roanne • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire •
Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

Enquête dans la perspective d'un renforcement des synergies territoriales sur les périmètres des cinq SAGE portés par l'Etablissement public Loire

Restitution du rapport final
Orléans, 2 mai 2013





Sommaire de la présentation

- 1) Rappel du contexte et de la méthode
- 2) Principaux résultats de l'étude
- 3) Conclusions
- 4) Propositions
- 5) Echanges / discussion



1. Rappel du contexte et de la méthode

Le contexte

- Une étude réalisée en accord avec les CLE dans le cadre du portage assuré actuellement par l'Ep Loire pour 5 SAGE (Val Dhuy Loiret, Loir, Allier aval, Cher amont et Cher aval)
- En toile de fond, le cadre fixé par la Loi Grenelle 2 de juillet 2010 et l'acte III de la décentralisation

Les objectifs de l'étude

- **Objectif 1** : Dresser un état des lieux des perceptions et des attentes des différents acteurs impliqués dans ces procédures
- **Objectif 2** : Identifier des pistes d'action pour renforcer les synergies territoriales.

La méthode

- Un questionnaire adressé à près de 330 instances concernées directement par un ou plusieurs des 5 SAGE (103 réponses exploitables)
- 4 réunions territoriales et 1 conférence des Présidents de CLE
- Une série d'entretiens complémentaires



2. Principaux résultats de l'étude

Une connaissance et un intérêt pour la politique de l'eau et les démarches de SAGE variables

- Les démarches de SAGE sont bien appropriées et l'organisation de la politique de l'eau bien connue par les membres des CLE
- Les élus locaux de petites collectivités ou syndicats disposent d'une connaissance de ce sujet beaucoup plus aléatoire (selon le soutien ou d'un service technique)
- Une interrogation sur les connaissances du **grand public**, probablement faibles
 - ➔ *Un sujet complexe et technique nécessitant un temps d'appropriation*

Une satisfaction par rapport à l'organisation actuelle

- Une perception globalement satisfaisante de l'organisation actuelle de la politique de l'eau...
- ...malgré des éléments d'insatisfaction évoqués principalement par les opérateurs avec une **difficile prise en compte des problématiques locales** (manque d'intégration et articulations avec les autres enjeux du territoire, peu de cohérence entre les différentes échelles d'interventions...).
- ➔ *Un attachement au principe de subsidiarité*



2. Principaux résultats de l'étude

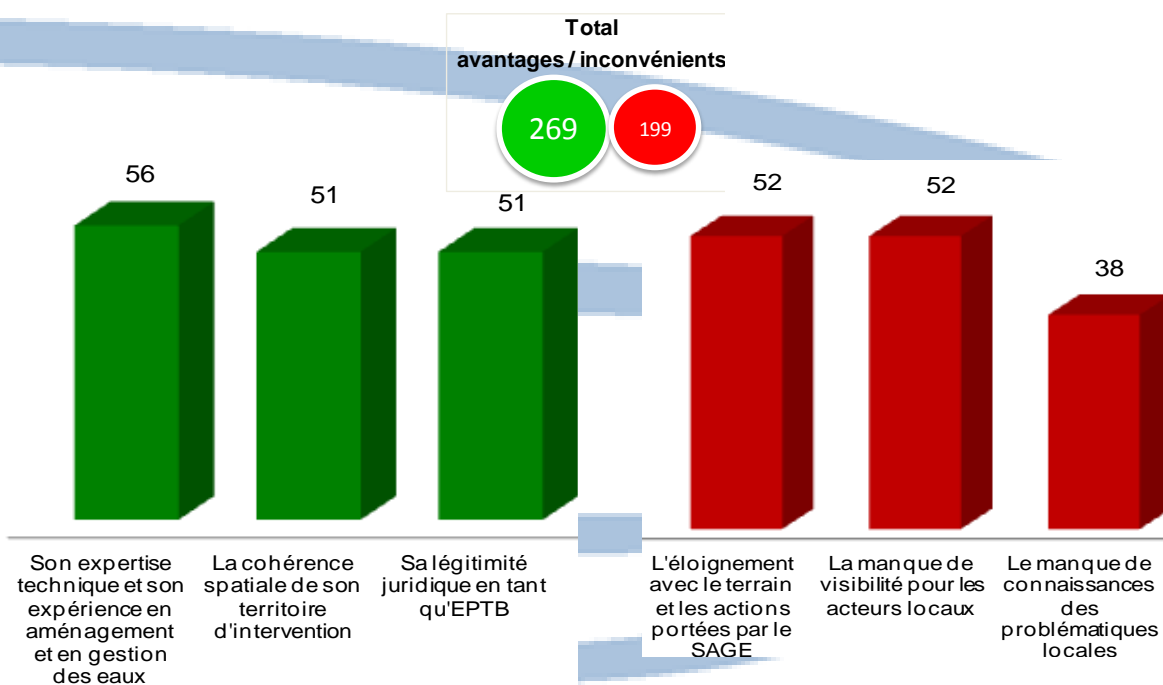
Des coopérations différentes selon les acteurs et les niveaux territoriaux

- Les différents acteurs de la politique eau sont bien identifiés par les répondants de l'enquête :
 - *L'Agence de l'Eau, l'Etat et ses services et les CLE sont très bien identifiés par l'ensemble des acteurs de l'eau*
 - *Les collectivités et Ep Loire sont bien identifiés*
 - *Une perception plus floue des SICALA, PNR, Pays et organisations professionnelles*
- Les relations de coopération possèdent des caractéristiques différentes selon les acteurs :
 - *CLE : liens stratégiques de coopération*
 - *l'Ep Loire : coordinateur et d'animateur*
 - *les différents syndicats : visée plus opérationnelle*

2. Principaux résultats de l'étude

Une répartition claire des rôles entre la CLE et l'Ep Loire

- Pour $\frac{3}{4}$ des personnes, l'organisation actuelle est jugée claire et satisfaisante avec les CLE perçues comme instances de dialogue et de partage de connaissances et appréciées et reconnues par les acteurs de l'eau
- Le portage par l'Ep Loire n'est pas remis en cause du fait de :
 - Son expertise technique,
 - Sa cohérence spatiale,
 - Sa légitimité,
 - L'absence de solutions alternatives (Grenelle 2),
 - L'efficacité de l'animation.
- Malgré
 - Son éloignement géographique ,
 - Le faible lien avec les acteurs,
 - Le manque de connaissances des problématiques locales.





2. Principaux résultats de l'étude

Une projection difficile en phase de mise en œuvre des SAGE

- **Un intérêt** des acteurs du territoire pour jouer un rôle dans la mise en œuvre des SAGE (89 % dans le cadre de l'enquête), mais un engagement pour participer à la réalisation d'actions plus faible (seulement la moitié dans le cadre de l'enquête)
 - **Un déficit actuel de maîtrises d'ouvrage locales** capable de porter un contrat de bassin versant (découpage du périmètre du SAGE en des sous-bassins cohérents) : territoires orphelins, opérateurs manquant de compétences ou de moyens...
- ➔ ***Une nécessaire structuration de la maîtrise d'ouvrage : le regroupement de structures existantes est privilégié à la création de nouvelles structures***

Raisons d'une absence de rôle

- Absence de compétences (5)
- Manque de moyens / temps (4)
- Manque de mobilisation des élus et CT(4)

Retombées attendues

- Meilleure cohérence des actions territoriales (60)
- Plus grande efficacité / efficacité des actions (52)
- Plus forte sensibilisation des acteurs locaux (52)

Si oui que pensez-vous pouvoir apporter le plus ?

1. Une plus grande reconnaissance des enjeux locaux (58 %)
2. Une participation à la mise en œuvre d'action (47 %)
3. Une prise en compte plus forte des acteurs du territoire (39 %)



2. Principaux résultats de l'étude

Des besoins d'accompagnement clairement identifiés

- Les appuis sollicités pour mettre en œuvre des actions du SAGE sont avant tout d'ordre **humains et financiers** : des doutes existent quant aux capacités des opérateurs actuels à mettre en œuvre les actions des SAGE et à animer des contrats territoriaux (malgré l'apport non négligeable de l'AELB)
- Les participants préconisent de manière générale de :
 - *Adapter les ambitions aux moyens, soit en hiérarchisant les orientations du SAGE soit en mobilisant de nouvelles ressources*
 - *Etudier les possibilités de mise en cohérence et de mutualisation, mais pas à n'importe quelles conditions : sur des compétences ciblées et sur certains territoires et en conservant les spécificités et la proximité des territoires.*
- D'autres formes d'accompagnement ont été sollicitées (administratif, techniques, communication...) notamment auprès des grands prescripteurs (AELB, Etat), de l'Ep Loire et des CLE.



3. Conclusion

Une organisation actuelle satisfaisante mais une projection difficile dans la phase de mise en œuvre

- En dépit de configurations différentes (taille, historique, enjeux...), des **coopérations existent** sur chacun des 5 SAGE et fonctionnent bien.
- L'organisation actuelle et la répartition des rôles entre les différentes instances impliquées dans l'élaboration ou la mise en œuvre des SAGE a permis d'éviter au maximum les dysfonctionnements et les risques de « suspicions » entre les acteurs.
- **La faible appropriation de la démarche au-delà des CLE**, notamment due à la technicité des sujets traités et/ou à la complexité de l'organisation de la gestion de l'eau, et l'absence de vision d'ensemble des futurs maîtres d'ouvrage rendent cependant **difficile la projection dans la phase de mise en œuvre**.
- En outre, **d'importants besoins, tant techniques que financiers**, sont exprimés pour assurer la mise en œuvre opérationnelle des futurs SAGE.



4. Propositions

Un socle commun à tous les SAGE :

4 axes préalables à la question de la maîtrise d'ouvrage

- Réaliser un **état des lieux des maîtrises d'ouvrage** existantes (type de structure, budget, compétences, moyens humains...) afin de les accompagner au mieux (structuration, conseil technique).
- Porter une attention particulière à la **sensibilisation** et la diffusion d'informations relatives à des démarches entreprises sur le territoire des SAGE, notamment auprès des élus locaux.
- Soutenir et accompagner **l'animation territoriale et l'impulsion politique** aux différentes échelles.
- Au niveau du bassin, favoriser les **échanges et les retours d'expériences** entre les procédures et expérimenter des voies de **mutualisation** sur certaines compétences ou fonctions support à mettre à disposition de l'animation locale (secrétariat, SIG, juridique, communication, coordination...).



4. Propositions

Les synergies entres acteurs : 3 articulations à renforcer

- **Entre l'Ep Loire et les CLE**
 - Formaliser la stratégie d'intervention (moyens, missions, localisation, financements...) pour chacun des SAGE
 - Conforter le positionnement et les engagements de l'Ep Loire sur la question de la maîtrise d'ouvrage des actions des futurs SAGE
 - Poursuivre la communication sur le rôle et les missions de l'Ep Loire au service des SAGE
 - S'appuyer davantage sur les collectivités membres et leurs représentants pour faire remonter les informations et relayer des messages
 - Solliciter les collectivités non membres concernées par les procédures SAGE en vue de leur adhésion à l'Ep Loire
 - Envisager les possibilités de contribution des SICALA aux démarches de SAGE
- **Entre les CLE et les syndicats / intercommunalités**
 - Mieux communiquer sur le rôle et les missions de la CLE au sein des territoires
 - Accompagner les collectivités locales dans l'identification et la montée en compétences
- **Entre les CLE**
 - Valoriser les retours d'expériences / bonnes pratiques d'animation entre les SAGE
 - Utiliser les espaces de concertation sur des enjeux transversaux ou sur des territoires cohérents
 - Etudier et expérimenter les possibilités de mutualisation entre les SAGE



4. Propositions

Des actions précises à engager sur le périmètre des 5 SAGE

Recommandations stratégiques	Recommandations opérationnelles	
<p>Réaliser un état des lieux des maîtrises d'ouvrage existantes afin de pouvoir appuyer et accompagner les structures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Grille d'analyse des structures locales • Inventaire des compétences des collectivités • Annuaire numérique 	<ul style="list-style-type: none"> • Déclinaison des attentes de la CLE et du SAGE. • Stratégie de concertation dans les sous-bassins • Contact avec les principaux financeurs
<p>Porter une attention particulière à la communication, la sensibilisation et la diffusion des démarches entreprises dans les CLE, notamment auprès des élus et des collectivités locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communication des bonnes pratiques en matière d'aménagement et de gestion de la ressource « eau » • Communication sur le rôle et les missions des CLE 	<ul style="list-style-type: none"> • Site Internet • Bonnes pratiques / retours d'expériences entre les SAGE • Actions pédagogiques à destination du grand public
<p>Soutenir et accompagner l'animation territoriale et l'impulsion politique aux différentes échelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annuaire des structures locales en ligne • Invitation des représentants des structures locales à la CLE 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions géographiques des CLE • Sessions de formation et démonstrations • Méthode d'accompagnement • Stratégie de concertation
<p>Favoriser les échanges et les retours d'expériences entre les procédures (animateurs) et expérimenter des voies de mutualisation sur certaines compétences spécifiques (SIG, administratif, juridique...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes pratiques / retours d'expériences entre les SAGE • Tableau de bord / outil de suivi de l'animation des différents SAGE 	<ul style="list-style-type: none"> • « Animateurs référents » sur certains enjeux, thématiques ou sujets • Mutualisation de postes • Mise en commun de compétences



5. Echanges / discussion

Pistes de discussions / convergence avec les deux autres études (ARF et ADF)

- *La question de la répartition des compétences et l'Acte III de la décentralisation*
 - *Articulation petit cycle / grand cycle*
 - *Le modèle EPTB*
- *Quel rôle de chacun dans la maîtrise d'ouvrage ?*
 - *Planification / coordination / mise en œuvre / suivi-évaluation*
 - *Répartition des financements*
 - *Priorités de territoires / territorialisation*